

À l'intention des pharmaciens propriétaires

**Avis de rupture de stock**

(pms-Amantadine, Caps. 100 mg)

La Régie de l'assurance maladie du Québec vous informe que la compagnie Phmscience est présentement en rupture de stock pour le produit suivant :

pms-Amantadine	Caps.	100 mg	01990403
----------------	-------	--------	----------

Durant la période de rupture de stock, la Régie accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre d'amantadine (chlorhydrate d') avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du 20 décembre 2016. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devrez utiliser le code de facturation suivant :

Amantadine (chlorhydrate d')	Caps.	100 mg	99101322
------------------------------	-------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre d'amantadine (chlorhydrate d') avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la Régie remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation et de transport, s'il y a lieu, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie